

La mobilité sociale correspond aux déplacements des individus dans l'espace social.

Mobilité intergénérationnelle	Mobilité intragénérationnelle
Comparaison de la position sociale d'une personne par rapport à celle occupée par l'un de ses ascendants, le plus souvent son père. ↓↓ trajectoires sociales celle-ci pourra prendre l'allure soit d'une ascension sociale, soit d'une régression sociale.	Changements socioprofessionnels au cours de la vie active ↓↓ itinéraire social

En s'interrogeant sur les forces qui commandent la circulation des individus entre les différents statuts sociaux d'une génération à l'autre, la sociologie pose la question des hiérarchies sociales et de leur reproduction. Elle questionne aussi le degré de réalité de cet idéal démocratique qu'est l'égalité des chances.

## Les grandes tendances de la mobilité sociale

### I. Les processus de mobilité intergénérationnelle

#### A. Y a-t-il une panne de l'ascenseur social ?

La panne de l'ascenseur social est une thématique mobilisée dans le débat public par des forces politiques qui tentent d'imposer une image de la réalité sociale conforme à leurs intérêts. L'expression « *panne de l'ascenseur social* » renvoie à une série de difficultés qui traduisent à la fois un durcissement de la vie sociale et une plus grande incertitude sur les possibilités de réalisation des aspirations.

Inquiétude relative à la dégradation des conditions économiques et sociales	Expérience troublante que le mérite ou la bonne volonté ne suffisent plus	Les aspirations individuelles sont influencées par l'expérience des ascendants.
Le chômage de masse diminue les chances d'insertion professionnelle. Le ralentissement durable de la croissance économique freine considérablement la progression des revenus.	La relation entre les moyens et les fins (valeur d'achievement, réussite sociale et accomplissement personnel) qui est censée guider les comportements des individus dans les sociétés modernes ( <b>Talcott Parsons</b> ) se relâche.	A travers la mémoire familiale et sociale, cette expérience se transmet aux descendants. Or, la génération des actifs de plus de 50 ans ou des retraités ont bénéficié des avantages de la période des TG ou de ses répercussions immédiates, ils ont fait l'expérience d'une amélioration continue de leur niveau de vie tout au long de leur vie active : ils

		ont donc donnés naissance à une ambition collective.
--	--	--

L'expression « *panne de l'ascenseur social* » incrimine la mobilité sociale : les positions sociales se figent ; le travail et les études n'assurent plus l'ascension sociale.

Une telle appréciation suppose une rupture de tendance dans la dynamique de la mobilité sociale. Or :

La table des destinées	La table des recrutements
Depuis 1977, la reproduction sociale diminue. Une telle mobilité s'explique très largement par la mobilité structurelle imposée aux actifs du secteur agricole. Il y a une moindre détermination des destinées des fils d'agriculteurs et d'ouvrier.	Depuis 1977, il y a une ouverture croissante des CPIS et des PI. La forte croissance de leurs effectifs diversifie leur recrutement.

Si globalement une mobilité ascendante très modérée se dégage des tables de mobilités, il reste à préciser la part qui revient à la mobilité structurelle.

Mobilité structurelle
Elle a augmentée de 1977 à 1993, puis elle a eu tendance à stagner. Si en 1993, la mobilité totale s'élève nettement au-dessus de son niveau de 1977, la responsabilité en revient principalement à la mobilité structurelle, et si en 2003, la mobilité totale reste la même qu'en 1993, cela s'explique par une importance encore plus marquée de la mobilité structurelle. L'élévation de la mobilité structurelle témoigne de l'intensité des mutations économiques et des adaptations au marché du travail. La baisse de la mobilité nette qui les accompagne indique que ces changements ont été plus fréquemment contraints et qu'ils ne correspondaient pas à une réelle ascension sociale désirée.

Il y a donc une étroite adéquation entre les évaluations que nous livrent les tables de mobilité, les transformations économiques et sociales et le développement d'un sentiment de frustration ou de déception sociale.

L'analyse en terme de fluidité sociale corrobore la mobilité observée à partir des tables : globalement « *la société française s'est légèrement assouplie* » (**Claude Thélo**, *Tel père, tel fils ?*, 2003). Les estimations quantitatives montrent que la hausse de la mobilité s'est poursuivie. Les Odds ratio mettent statistiquement en évidence la diminution de la force du lien social qui unit les individus à leur milieu d'origine. Nombre d'individus n'occuperaient pas les positions sociales qui sont les leur aujourd'hui si le régime de mobilité sociale était resté celui de la France des années 1950. Bien entendu, ce constat ne signifie pas que les inégalités ont disparu. Les probabilités d'atteindre la position de cadre pour les fils de cadre et les fils d'ouvrier restent très inégales.

« *Les formes de l'inégalité des chances sociales sont en effets demeurées largement inchangées, mais c'est le niveau de celle-ci qui a décliné* » (**Louis-André Vallet**).

Ainsi, efficaces dans la saisie des flux de circulation, les outils de la mobilité sociale restent discrets, voire muets, sur les conditions de la circulation et la qualité de situations. On comprend donc pourquoi le malaise social qu'exprime la « *panne de l'ascenseur social* » ne ressort pas avec la netteté attendue de l'analyse quantitative de la mobilité sociale. Les tables de mobilité ne donnent pas à voir le développement de la précarité et de l'instabilité économique et professionnelle, et ne tiennent aucun compte de tous ceux qui sont exclus de la sphère professionnelle ou survivent dans ses marges.

La « *panne de l'ascenseur social* » concerne au premier chef les personnes qui sont susceptibles de l'emprunter, ie les jeunes. Leur situation dans la société contemporaine a connu un profond changement ; de la reconnaissance sociale et des valeurs jeunes diffuses à la détérioration de leur

situation économique et sociale. Les promesses de l'école de masse ont soulevé des espérances devenues irréalisables.

**Louis Chauvel**, les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social (2006)

Le chômage de masse qui affecte notre société depuis un quart de siècle s'apparente à une véritable et dramatique révolution silencieuse. La transformation de la valeur des diplômes est à prendre en compte : « *une partie importante des jeunes diplômés ne peut plus envisager les mêmes carrières que celles de leurs aînés – même s'ils continuent parfois à les espérer* ».

Depuis les années 1980, les générations successives de jeunes avaient souffert une remise en cause de leur position économique relative. Les écarts relatifs de salaires entre les générations jeunes et les générations plus âgées se sont accentués.

Les chances professionnelles des actifs mesurées par leur progression dans la hiérarchie des emplois manifestent également le poids croissant des inégalités générationnelles.

On perçoit donc à quel point le déclassement social – tant par rapport à l'origine sociale que par rapport au niveau de diplôme possédé – menaçant jusque là, est devenu une réalité.

## B. La mobilité sociale et les femmes

Avant leur entrée massive dans le salariat, les femmes ont généralement un statut d'inactive ou d'aide familiale chez les indépendants : elles sont alors écartées des études de mobilité sociale. On exprime leur position sociale par le statut socioprofessionnel du conjoint la question de la mobilité intragénérationnelle par la problématique du choix du conjoint, avec une trajectoire allant du groupe du père à celui du conjoint.

1) les femmes profitent-elles de leur mariage pour s'élever socialement ?

Selon une comparaison groupe du père – groupe du conjoint, elles connaissent une mobilité par le mariage supérieur à celle des hommes.

Mais il y a problème : la catégorie du conjoint n'exprime pas forcément bien celle de la femme, et il y a une génération d'écart entre le père et le conjoint.

**Goldthorpe** compare alors la mobilité maritale des femmes avec celle de leurs frères, pour observer que les sœurs s'élèvent d'avantage socialement que leurs frères.

Mais il y a un biais ; celui de la transmission de l'outil de travail du père au fils, tandis que la sœur ne reçoit rien.

**François de Singly** (Mobilité féminine et dot scolaire, 1977)

Il existe une relation causale entre le niveau d'étude de la femme et la position sociale de son époux : le capital scolaire acquis prédispose à nouer une union matrimoniale assurant une mobilité ascendante. Il est alors très approximatif d'appréhender la position sociale de la femme à partir de la CSP de son père.

Les unions matrimoniales forment un véritable marché au sens où les relations qu'on y observe sont, en pratique, des relations d'échange. Les individus y évoluent avec leur dotation en capitaux. Une femme bien dotée exigera, par exemple, un homme possédant une « *excellence sociale* », tandis qu'un homme bien doté exigera, par exemple, une femme disposant d'une « *excellence physique ou esthétique* ». Ces comportements traduisent une fonction instrumentale conférée à l'homme – contribuer au niveau de vie – tandis que la femme doit veiller à la valeur et au bon fonctionnement du couple. Ainsi donc, la mobilité maritale ascendante est plus fréquente chez les femmes bien dotées scolairement. Le capital scolaire semblerait avoir plus d'effets sur la mobilité maritale ascendante que le capital physique.

2) l'ampleur de l'homogamie s'est réduite mais ses formes demeurent.

La première étude systématique, menée par **Alain Girard** en 1964 avec l'INED, révèle une nette progression de l'homogamie dans les unions matrimoniales. Les études qui suivront montreront la persistance de ce fait social qui est à rapprocher de la mobilité sociale dans la mesure où la famille influence de manière prépondérante les trajectoires individuelles. Même l'entrée des femmes dans le

salariat, qui a permis de comparer directement leur position sociale à celle de leur conjoint, n'a pas remis en cause le phénomène d'homogamie.

La comparaison des tables de mariage de ces dernières décennies suggère une tendance à la baisse de l'homogamie, du fait des mutations socioéconomiques à caractère structurel. Deux tiers des couples sont aujourd'hui composés de conjoints socialement proches ; on parle d'« *homogamie élargie* ».

Mais, si l'on se retient à l'homogamie au sens strict, seuls 30% des couples sont homogames. De plus, les femmes vivent plus fréquemment que les hommes avec un conjoint socialement plus élevé. Ce phénomène d'« *hypergamie* » a deux explications :

Déséquilibre du marché matrimonial : Au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, la proportion de femme diminue et celle d'homme augmente.	Stratégies individuelles dans le choix du conjoint.
---	---

L'« *hypogamie* » féminine est rare, et cela peut s'expliquer aussi par un calcul rationnel ou par l'effet de normes socioculturelles. Le groupe des femmes cadres supérieurs est celui où la part de célibataires est la plus forte.

#### Différentes formes d'homogamie

géographique	Sociale	Socioprofessionnelle	Culturelle
L'origine géographique ou le lieu de résidence est identique. Forte dans une société rurale, elle a tendance à baisser rapidement avec le processus de modernisation et les changements qui l'accompagnent. Elle est d'autant plus faible que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale.	Elle a trait à l'origine sociale des conjoints. Les groupes sociaux situés aux extrêmes de la hiérarchie sociale sont beaucoup plus homogames que les CM.	Il s'agit de comparer la profession des conjoints.	Elle porte généralement sur le niveau de diplôme des conjoints mais on peut l'élargir et prendre en compte la proximité culturelle en général : la religion, le style de vie, les attitudes politiques pourront servir d'indicateurs.

3) La mobilité intergénérationnelle des femmes s'apparente assez largement à celle des hommes. Elle revêt les mêmes grands traits et suit des tendances identiques. Il faut cependant tenir compte de leur répartition dans l'emploi qui diffère de celle des hommes : d'avantage impliquées que les hommes dans le processus de tertiarisation de l'économie, elles ont connu une reproduction sociale plus atténuée. Il faut aussi tenir compte des effets de l'entrée massive des femmes dans le salariat et des positions qu'elles occupent sur la mobilité sociale en général. Dans la mesure où la part des femmes dans les catégories les plus modestes du salariat est plus élevée que celle des hommes, elles ont permis à leur frère et conjoints de rejoindre des catégories plus élevées et de connaître ainsi une mobilité ascendante plus marquée.

Le niveau de réussite scolaire plus élevé des filles par rapport aux garçons laisse augurer des changements importants.

## II. Les processus de mobilité intragénérationnelle

### A. Les enjeux de la mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle ou intragénérationnelle s'intéresse aux changements de profession (et de CSP), que connaissent les actifs durant leur vie active. Elle permet de s'interroger sur les chances d'ascension sociale qu'offre aux actifs le monde du travail.

Les études consacrées à la mobilité professionnelle cherchent également à comprendre selon quelles logiques s'organisent les changements d'emplois qui chaque années concernent quelques quatre millions d'actifs.

Les phénomènes de mobilité professionnelle impliquent principalement des paramètres individuels et des paramètres économiques, et montrent comment les individus décident de leur situation professionnelle en fonction de leurs caractéristiques et du contexte économique qui conditionne les opportunités.

La mobilité professionnelle est une composante à part entière de la mobilité sociale.

### B. Les principales tendances de la mobilité professionnelle

TG	Période riche en opportunité ⇒ mobilité assez forte
Années 70-80	Irruption du chômage, raréfaction des promotions due à la concurrence exercée par les jeunes générations plus diplômées ⇒ mobilité à tendance à fléchir
Années 80-90	Accélération des transformations économiques (intégration européenne et mondialisation), plus grande flexibilité de l'emploi qui a modifié les mouvements contraints tout en incitant également les changements volontaires motivés par la recherche d'une situation stable ⇒ la mobilité augmente de nouveau.

Il y a un ralentissement des promotions et des possibilités d'ascension sociale. Cela tient au fait que la mobilité professionnelle est caractérisée par un important effet d'âge : avant 40 ans, les flux de mobilité sont important ; ils se tarissent rapidement passé cet âge. Cela tient pour :

Une mobilité volontaire	Une mobilité contrainte
1) Les actifs de moins de 40 ans sont incités à rechercher de meilleures situations dans d'autres entreprises du fait du monopole sur les promotions par les salariés plus âgés 2) Du fait des incertitudes dans le cycle de vie, les moins de 40 ans doivent saisir les opportunités qu'ils ont devant eux en valorisant au mieux la formation initiale encore récente, tandis que les plus de 40 ans doivent conserver l'expérience et les relations dont ils bénéficient dans l'entreprise.	Les actifs de moins de 40 ans se trouvent plus souvent que leurs collègues plus âgés dans des situations instables qui les forcent à être mobiles.

## **Les déterminants de la mobilité sociale**

### **III. Analyse causale et théories**

#### C. L'analyse causale de la mobilité sociale

Décrire et mesurer la trajectoire sociale d'un individu, expliquer et comprendre leur déroulement requiert la prise en compte d'un très grand nombre de variables et de leurs relations mutuelles. Le sociologue recherche les lois générales qui permettent de rendre compte des trajectoires, des déplacements, des comportements. A la différence du physicien, il interroge pour essayer de comprendre les raisons de ces conduites.

L'analyse de la mobilité sociale commande de proscrire toute relation causale linéaire simple réduisant la trajectoire sociale à un enchaînement caricatural selon lequel l'origine sociale déterminerait le diplôme qui à son tour assignerait une position sociale.

Concevoir la mobilité sociale comme le résultat de l'action d'une somme de facteurs dont chacun exercerait un effet propre sur le phénomène n'est pas satisfaisant dans la mesure où on laisse dans l'ombre les relations entre facteurs.

Il convient donc de substituer à ces approches une analyse en terme de système, impliquant une interaction complexe entre plusieurs variables et la présence de causalité multiples. En pratique, on se limite aux variables les plus influentes comme l'origine familiale et la socialisation ou le niveau de diplôme obtenu.

**Pitirim Sorokin, Social mobility (1927) :**

La mobilité sociale englobe les phénomènes de déplacement des individus dans l'espace social et par conséquent invite à recourir à la métaphore physique pour envisager les trajectoires des individus comme soumises à des champs de forces sociales. La mobilité est alors le résultat d'une série d'épreuves que les instances de sélection (famille, école, entreprise) font subir aux individus, instances qui assurent la permanence du cadre social face aux changements intergénérationnels.

La mobilité sociale doit donc être appréciée à travers le jeu des choix individuels, des instances de sélection et de la structure sociale existante.

Mais, il faut encore considérer que chaque instance de sélection forme un système social qui tend lui aussi à assurer sa propre reproduction. Ainsi, les ambitions des individus tendent à être déterminées par le statut social de la famille ; il y va de sa continuité et de sa solidarité.

**Raymond Boudon (L'inégalité des chances, 1973)** a repéré le point faible de la théorie de Sorokin dans son finalisme, où les structures sociales sont les maîtres du jeu, et où tout tend à leur reproduction : « *Comme dans beaucoup de théories de type fonctionnaliste, la démarche scolastique de l'explication par les causes finales n'est pas complètement éliminée* ».

**D. Les grandes orientations théoriques**

<p>Un déterminisme biologique ou génétique expliquerait l'hérédité des positions sociales</p>	<p>L'ordre social serait une réplique de l'ordre naturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durkheim</b> rétorque que si l'hérédité et les instincts sont fondamentaux dans les sociétés animales et qu'ils ont pu compter dans toutes les premières formes de sociétés où les actions et les rapports sont simples et répétitifs, commandés par la recherche de nourriture et le besoin de sécurité ; il en va autrement dans les sociétés humaines caractérisées par la DT, car les compétences et les capacités que cette dernière requiert doivent faire l'objet d'une transmission consciente et d'un apprentissage organisé à cause de leur complexité et de leur évolution permanente.</li> </ul> <p>Elles relèvent donc de l'acquis, non de l'inné.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De plus, aucun gène assimilable à un comportement particulier n'a été isolé.</li> <li>• les enfants issus de milieux sociaux très défavorisés adoptés par des familles des CM ou CS connaissent des trajectoires scolaires et sociales tout à fait comparables à celles des autres enfants de leur milieu d'adoption.</li> </ul>
<p>La socialisation familiale et la culture du milieu d'origine exercent-elles un déterminisme fort au point de rendre compte des destins sociaux des individus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La culture du milieu d'origine tout comme la socialisation familiale contribuent à façonner les personnalités et à la formation des attitudes, puisque d'eux dépendent le rapport à l'école, la relation au reste de la société, le sens même que l'on va donner à la réussite sociale.</li> <li>• Cette approche culturaliste peut être prolongée par les apports de la sociolinguistique et de la sociologie de l'éducation ou des apprentissages scolaires. Les aptitudes exigées par les épreuves scolaires sont davantage présentes et entretenues dans certains milieux sociaux que dans d'autres. Plus encore, des différences observables sur le plan cognitif (aisance graphique, repérage spatial) sont repérables.</li> <li>• on entrevoit par là de quelle manière la socialisation et la culture d'origine agissent sur les aptitudes scolaires, les dispositions relationnelles et les savoir-faire sociaux.</li> </ul>
<p>Le paradigme de l'individualisme méthodologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trajectoires individuelles doivent être envisagées d'un strict point de vue individuel comme le résultat d'une stratégie rationnelle, consciemment élaboré en fonction des coûts et des avantages en jeux. Les phénomènes de mobilité sociale</li> </ul>

résultent alors de l'agrégation des conduites individuelles, et la trajectoire sociale d'un individu est donc fonction d'un ensemble de variables (ressources matérielles et financières, niveau d'éducation et ressources culturelles, structure sociale, structure du système d'éducation, aspirations et projets individuels et familiaux, coûts liés à la trajectoire envisagée, bénéfices attendus, risques, etc).

• **Raymond Boudon**, *L'inégalité des chances* (1973)  
*« Les individus sont caractérisés par des espaces de décision différents selon la position qu'ils occupent dans le système de stratification sociale ».*  
 Dans les sociétés modernes, l'école occupe un rôle prépondérant dans la détermination de la position sociale des individus. *« Les différences dans la qualité de l'héritage culturel en fonction de la classe sociale n'expliquent que dans une mesure très limitée l'inégalité des chances devant l'enseignement ».* La cause fondamentale de l'inégalité des chances se trouve dans le caractère stratifié de la société, car les positions inégales dans la hiérarchie sociale conduisent les individus à prendre des décisions et à nourrir des aspirations différentes, qui conditionnent les formes générales des processus de mobilité sociale.  
 Par conséquent, les politiques éducatives qui visent à agir sur les inégalités sociales via une réduction des inégalités scolaires sont vouées à l'échec.  
 Les caractéristiques du système d'enseignement sont susceptibles d'intervenir, car plus il sera différencié, plus il comportera d'échelons d'orientation et plus il aura des effets inégaux, car, à chacun des points de bifurcation, les différences de paramètres de décision des individus produiront des choix différents créateurs d'inégalités. C'est donc une réduction des inégalités économiques qui provoquera des effets favorables sur les inégalités scolaires et les chances sociales.  
 Enfin, il faut porter une attention particulière à la demande d'éducation, dont l'augmentation dans les sociétés développées est *« la conséquence de facteurs principalement endogènes (lorsque la demande d'une catégorie sociale augmente, les autres doivent augmenter la leur sous peine de voir leurs espérances sociales réduites) ».* Du fait de la légitimité des aspirations individuelles en démocratie et des retombées économiques de la hausse des niveaux d'éducation, les pays répondent à cette demande, mais rien n'assure que la structure éducationnelle nouvelle ne soit adéquat aux transformations de la structure socioprofessionnelle, ce qui joue à la hausse du coût scolaire, devant lequel les individus ne sont pas égaux.  
 Ainsi, les processus de mobilité sociale dans les sociétés développées apparaissent caractérisés par deux types de phénomènes :

« système méritocratique »	« système de dominance »
Il établit une correspondance assez étroite entre le niveau de diplôme atteint et la position sociale occupée	Il donne systématiquement un avantage aux membres originaires des groupes sociaux les plus favorisés : <i>« les différents groupes sociaux que l'on peut distinguer sur la base de l'origine sociale ont une inégale aptitude à monnayer leur niveau scolaire en termes de statut social »</i>

On a tendance à surestimer l'influence des variables culturelles par rapport aux variables structurelles et à l'hypothèse de rationalité des conduites pour rendre compte de l'inégalité des chances scolaires. Ces dernières dépendent, beaucoup plus des coûts et des avantages que les individus perçoivent dans les investissements scolaires qu'aux différences culturelles entre les milieux sociaux.

Le poids des structures sociales et le rôle des habitus

• Dans une optique marxiste, la structure de classe de la société est responsable des inégalités existant dans la répartition des avantages et des privilèges économiques, sociaux et culturels. L'Etat est l'appareil politique d'une classe et l'école son appareil de sélection censé légitimer sa domination.

• **Pierre Bourdieu** (*Méditations pascaliennes*, 1997) essai de combiner le déterminisme des structures à une certaine marge d'autodétermination présente chez les individus qui seraient capables de concevoir une action stratégique conditionnée cependant par leur habitus.  
 Les possibilités d'ascension sociale des individus sont déterminées par leur

	<p>dotation en capital économique, culturel et social. Les chances scolaires sont très inégalement réparties du fait qu'elles dépendent des dotations en capitaux mais aussi des situations objectives qui sont intériorisées. Les attitudes des individus mettent en évidence un ethos de classe, ie des dispositions et des façons de penser que les membres d'une classe sociale partagent et portent en eux, qui produit des inégalités sociales considérables. Dans ces conditions s'exerce une « <i>causalité du probable</i> » : les individus ajustent leurs espérances à leurs chances objectives. Ce mécanisme assure la reproduction sociale.</p> <p>Ainsi, méritocratie et démocratisation de l'école restent d'ordre formel, car on ne tient pas compte des distances culturelles entre les groupes sociaux et l'univers scolaire ; on ignore les moyens mis en œuvre par les groupes dominant pour conserver leur position ; on reste aveugle au mécanisme de « <i>causalité du probable</i> ».</p> <p>On n'échappe pas à son habitus, mais le changement n'en reste pas moins possible. La force des habitus n'est pas contestable mais elle s'exerce dans des conditions sociales particulières qui modifient sa portée. La structure de classe de la société et son inébranlable mécanisme de reproduction sont déstabilisés, non par une redistribution des chances sociales mais par une extension des difficultés, des ratés et des expériences de « <i>manque d'avenir</i> ». De plus, tout en restant sous la dépendance des habitus, les actions symboliques peuvent « <i>élever les aspirations au delà des chances objectives auxquelles elles tendent spontanément à s'ajuster</i> ». Mais ces tentatives doivent apparaître comme légitimes au regard des conditions sociales générales. Ainsi, une situation de crise, de mise en question des fondements de l'ordre social et de leur raison d'être constitue le cadre dans lequel de tels changements sont susceptible de se produire.</p>
--	--

## IV. L'école et les chances sociales

### A. Les transformations de l'institution scolaire et le principe méritocratique

<p>L'école est par excellence une instance contribuant à réduire l'influence de l'arbitraire dans l'affectation des individus dans les différentes positions sociales puisqu'elle substitue le critère du mérite à celui de la naissance</p>	<p>L'école est le lieu où les inégalités sociales s'exercent sous une forme à peine dissimulée ; elle participe à la reproduction sociale.</p>
--	--

Depuis la seconde moitié du XIXe, l'école a connu en France de profonds changements résultants d'une politique éducative volontariste, poursuivant des objectifs sociaux et politiques (égalité des chances) et des objectifs économiques et professionnels : relever le niveau de qualification des salariés afin de permettre la modernisation du système productif d'une France en retard sur ses concurrents. Mais ces changements n'auraient pu se produire s'ils n'avaient correspondu aux aspirations des familles et des individus : celles-ci ont pris acte de l'importance croissante du diplôme dans la réussite sociale, et ont adopté une attitude plus réticente envers l'inégalité des chances.

A partir de 1950, on passe progressivement d'un système dual à un système plus ouvert.

Système dual	Système ouvert
<p>Deux filières très nettement différenciées. La sélection sociale prime sur la sélection scolaire</p>	<p>Modification du mode de sélection : celle-ci opère dorénavant durant le cursus, en reposant principalement sur les résultats des élèves, bien que l'établissement fréquenté, la filière choisie et les options suivies revêtent une grande importance.</p>

Assiste-t-on à une massification scolaire ou à une véritable démocratisation ?

L'accès à des niveaux de diplôme plus élevés est devenu plus aisé sans que pour autant les inégalités sociales à l'école ne s'atténuent de manière significative. Les facteurs que sont la socialisation différenciée selon les groupes sociaux, les modèles éducatifs, ou les aspirations sociales transmises par la famille restent fort, et placent les inégalités sociales au cœur même du fonctionnement de l'institution scolaire.

Plus encore, on observe que les inégalités de départ tendent à s'accroître : elles se renforcent durant la scolarisation pré-élémentaire, montrant ainsi que les effets pédagogiques sont différenciés suivant les groupes d'enfants. La scolarité des premières années ne compense pas les inégalités initiales, et ces inégalités font avoir des effets très importants au collège car à ce niveau de scolarité, on assiste à un creusement des inégalités en matière de performance : c'est au collège que les parents ont à faire un certain nombre de choix déterminant (langue, option, établissement) qui ont des effets sur la composition sociale des classes et des établissements, et donc sur les conditions de scolarité.

Aussi, l'institution traite les demandes des familles (conçues comme des stratégies d'orientation) de façon égale, alors que celles-ci ne le sont nullement : à résultats scolaires comparables, les demandes des familles de milieux favorisés seront systématiquement plus ambitieuses que celles émanant de familles d'origine plus modeste. Il y a là un biais qui accentue les inégalités de parcours scolaires entre enfants de milieux sociaux différents. De même, durant les conseils de classe, où les préjugés s'immiscent dans le jugement scolaire. Enfin, le rôle de l'auto-élimination des enfants des milieux sociaux les plus modestes, surestimant les difficultés qu'implique une scolarité longue et ambitieuse.

Ainsi, en s'efforçant « à traiter en égaux des inégaux » (**Bourdieu**), l'école ne produirait-elle pas elle-même des inégalités supplémentaires ? La sociologie de l'éducation a relevé un certain nombre d'effets illustrant cette production d'inégalités :

Effet établissement	Effet classe	Effet maître
Perceptible dans les différences d'orientation des élèves à niveau de compétence et à origine sociale identique	Même si les classes de niveau sont officiellement interdites en France, elles se reconstituent par le biais du jeu des options. Ces classes contribuent à renforcer les inégalités scolaires et sociales	Il n'apparaît statistiquement que pour les élèves les plus faibles et ne joue pas sur les performances ou les progressions des élèves les plus forts. Le maître qui permet aux faibles de faire le plus de progrès est celui qui les fait travailler de façon active et qui croit lui-même en leur capacité, « effet Pygmalion »

L'élévation générale des niveaux de formation a sans aucun doute profité aux enfants des milieux sociaux les plus modestes, qui ont, par ce moyen, élevé leur niveau de diplôme. Cependant, les inégalités sociales n'ont pas été évincées par l'école. Elles continuent de s'y exercer et ont même emprunter des formes renouvelées.

### B. Ecole et mobilité sociale

L'expansion scolaire a généré un processus de promotion scolaire qui n'a pas été accompagnée et suivi d'un processus de promotion sociale comparable.

La hausse générale et massive des niveaux de diplôme de la population n'a pas entraîné une réduction nette des inégalités sociales, bien que la fluidité sociale ait eu tendance à progresser lentement : cela reflète la complexité des relations entre origine sociale, destinée scolaire et trajectoire socioprofessionnelle.

L'école, peut être apte à neutraliser les effets des différences d'origine sociale, exerce une influence décisive sur les inégalités de destinée sociale. Ces inégalités « se construisent également tout au long de

la vie professionnelle ». « En évolution, d'une génération à l'autre, les inégalités devant l'école semblent même avoir une origine de plus en plus culturelle et de moins en moins socioéconomique » (**D. Goux, E. Maurin**).

Ainsi **Louis-André Vallet, Claude Thélo** (*Tel père, tel fils ?*, 1982) :

Il y a bien d'avantage de diplômés dans tous les groupes sociaux, mais les inégalités sociales en matière de réussite scolaire et les différences de parcours scolaire suivant l'appartenance sociale persistent.	La fluidité sociale a, semble-t-il, progressée, mais les inégalités de destinée sociale demeurent très inégales suivant l'origine sociale des individus.
---	--

D'autres sociologues observent plutôt un durcissement des conditions de vie, une plus forte inégalité des chances sociales et une recomposition des inégalités.

**Louis Chauvel, Le destin des générations (2002)**

Une profonde fracture générationnelle s'est développée au cœur de la société Française à la fin du XXe. Les générations les plus jeunes, contemporaines de la situation de stagnation ou de ralentissement économique qui perdure depuis la fin des années 1970, subissent une dégradation nette de leur situation sociale par rapport aux générations précédentes. La stratification sociale tend à se rigidifier, et peut être même qu'une structure de classe serait sur le point de se reconstituer.

Il n'est donc pas certain que nous disposions d'outils efficaces pour prendre la mesure des nouvelles formes d'inégalités. L'ouverture des différents niveaux scolaire et la croissance des niveaux de diplômés dans toutes les couches de la population nous rendent vraisemblablement moins sensibles aux inégalités.

Pourtant cette situation s'accompagne de changements.

Les effets de l'origine socioéconomique sur la réussite scolaire ont baissé mais l'origine culturelle et le niveau de diplôme des ascendants ont renforcé leur influence dans un univers scolaire plus complexe (**Antoine Prost, L'enseignement s'est-il démocratisé ?, 1986 – D. Goux et E. Maurin, Démocratisation de l'école et persistance des inégalités, 1997**). La diversité croissante des modes d'insertion professionnelle et des situations d'activité plus instables et précaires ont fait perdre de sa signification à ce qui était jadis un excellent indicateur du statut social : la profession occupée.

L'école est un vecteur essentielle de la mobilité sociale car

- la formation des individus détermine partiellement leur position sociale
- la diffusion du savoir tend à dynamiser l'innovation et éventuellement le rythme de l'activité économique et la structure de l'emploi
- elle offre à chaque individu une chance d'ascension sociale

Elle contribue donc à une plus grande fluidité sociale, mais elle n'assure pas une égalité des chances et des opportunités de réussite sociales.

- il y a une corrélation forte entre performance scolaire et origine familiale, et les familles influent sur le destin scolaire des enfants à travers leurs dotations et leurs stratégies
- la famille influe sur le destin professionnel puisque le rendement du diplôme est inégal suivant l'origine sociale de la famille, et celui-ci tend à se réduire distendant ainsi le lien entre diplôme et position sociale.

Pour rendre compte de cette dernière distension entre niveau de diplôme et chances sociales, de récentes investigations (**Pierre Merle, La démocratisation de l'enseignement, 2002 – Marie Duru-Bellat, L'inflation scolaire. Les désillusions de la démocratie, 2006**) ont avancé trois raisons principales :

« <i>Démocratisation</i>	Dévaluation de la valeur du	Effet de composition lié au
--------------------------	-----------------------------	-----------------------------

<p><i>uniforme</i> »</p>	<p>diplôme en termes de chances professionnelles et de chances sociales.</p>	<p>contexte du développement de l'éducation</p>
<p>• Les diplômés sont restés inégalement distribués dans la population. Bien que l'allongement des carrières scolaires est profité à tous, les jeunes d'origine modeste n'ont pas pour autant comblé leur écart.  ⇒ massification</p> <p>• Au cœur de ces transformations s'est opérée une recomposition des inégalités, qui sont désormais moins liées à l'accès à un certain niveau de diplôme ou d'enseignement qu'aux caractéristiques des études poursuivies jusque là : « <i>démocratisation ségrégative</i> ».</p> <p>• « <i>Si la diffusion de l'éducation tend en elle-même à resserrer les écart</i> », l'influence de l'origine sociale sur la trajectoire scolaire continue de s'exercer au travers d'« <i>inégalités qualitatives</i> ».</p>	<p>• Les flux de diplômés ont augmenté bien plus rapidement que n'augmentait le nombre des emplois leur correspondant. Cette discordance entre la structure des emplois et celle des niveaux de diplôme provoque une multiplication des situations de déclassement : « <i>le déclassement n'est pas un phénomène marginal</i> ».</p> <p>• <b>Arnold C. Anderson</b> : réussite scolaire et ascension sociale ne sont pas causalement liées, car elles relèvent de mécanisme différents : la structure des diplôme résulte d'un choix de politique éducative – la structure des emplois dépend du rythme de la croissance économique et des transformations de l'emploi qui l'accompagnent.  ⇒ « <i>paradoxe d'Anderson</i> ».</p>	<p>• Individuellement, il est rationnel de prolonger les durées de formation, puisque cela produit des avantages. Au niveau collectif, la généralisation de ce genre de comportement est à l'origine de nouvelles inégalités, car les possibilités de prolongation du temps de formation ne sont pas également données à tous les jeunes.</p> <p>• De plus, la concurrence entre diplômés s'établie désormais plus selon le type de diplôme et la mobilisation du réseau de relation donnant au diplôme un rendement social plus élevé.</p>

### Une jeunesse déclassée

L'emploi qualifié continue de se développer, mais le déclassement des générations qui arrivent sur le marché de l'emploi n'est pas un fantasme.

La récession qui sévit depuis 2010 a relancé le débat nourri par Camille Peugny et Eric Maurin. Sur la durée, nos sociétés continuent de s'enrichir, ce qui profite aux générations qui se succèdent, les mobilités sociales ascendantes demeurent pour le moment majoritaires.

Mais le déclassement est loin d'être un fantasme : les mobilités descendantes s'accroissent, les mêmes diplômes ne permettent plus d'accéder aux mêmes emplois et les conditions d'emploi se sont nettement dégradées.

- L'ascenseur social fonctionne toujours...

Au niveau de la structure de l'emploi, la part des métiers du milieu et du haut de l'échelle sociale continue d'augmenter (hausse des cadres entre 1982 et 2008 de 135%). PI et CPSI ne représentaient que 28% des emplois 1982, contre 40% en 2008). C'est une conséquence de la tertiarisation.

Ce mouvement n'est pas univoque.

Au bas de l'échelle, le nombre d'ouvriers a certes très fortement diminué le nombre d'ouvriers à augmenté quasiment autant que celui des cadres, devant la CSP principale (29% des emplois).

Les jeunes générations ont profité de ce phénomène, notamment les filles (cf. la mobilité intergénérationnelle) : 23% des cadres en 2009 ont un père ouvrier, 8% un père agriculteur.

Il n'y a donc pas de panne de l'ascenseur social.

- ... mais plus lentement

La différence entre les chiffres et l'expérience de la réalité sociale s'explique par le fait que nous avons considéré la mobilité totale, et non la mobilité nette qui évolue en réalité très peu. Un fils de cadre a huit chances sur 10 d'occuper une position sociale supérieure à celle d'un fils d'ouvrier, c'est plus qu'en 1993.

De plus, (Camille Peugny), l'écart entre mobilité ascendante et mobilité descendante s'est réduit fortement.